

SKI NORDIQUE EN QUEYRAS

Séjour en étoile
7 jours, 6 nuits, 5 jours de ski



Le Parc du Queyras est certainement l'un des plus beaux « spots » de la randonnée nordique ! Vous irez à la découverte de superbes vallons sauvages ou d'itinéraires panoramiques originaux et grandioses : alpages de Clapeyto, balcon de Saint-Véran ou du Queyron, col Agnel... sont parmi les nombreuses balades accessibles à ski nordique !

Nous mettons à votre disposition un minibus et un moniteur nordique spécialiste de l'activité et avec lui, vous apprendrez à vous familiariser avec les différentes techniques du « hors traces ». Amateurs d'espaces, de quiétude, de neige poudreuse ce séjour exclusif vous est destiné car skier en Queyras, c'est skier au naturel !

Nos points forts...

- Un séjour assuré à partir de 2 personnes
- Un groupe limité à 8 personnes
- L'hébergement au cœur du village de Saint-Véran
- La découverte des sites majeurs de ski nordique du Parc naturel du Queyras
- L'initiation à la pratique du virage télémark
- L'encadrement du séjour par un moniteur du pays

PROGRAMME

Jour 1 :

Rendez-vous le dimanche soir à 18 h 30 au cœur du village de Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe !

Rencontre avec votre moniteur et présentation du séjour.

Jour 2 :

En matinée : petite révision aux techniques nordiques (traces et hors traces)

Votre moniteur révisé avec vous les acquis indispensables à la participation aux randonnées : maîtrise du pas alternatif, de la progression hors traces, des techniques de descente tel que le chasse neige, le pas tournant et la conversion...

Pique-nique de midi au gîte.

En après-midi : balade sur les hauteurs de Saint-Véran

Nous découvrons les prairies de Sagnières et du Parret où le village de Saint-Véran semble surveiller nos premières glissades...

Jour 3

Le tour du Clot la Chalp (2 175 m)

Au départ du hameau de Villargaudin dans la vallée du col d'Izoard, nous remonterons la route forestière pour atteindre le Queyron, un splendide site panoramique sur la vallée du Guil où veillent encore deux chalets d'alpage. D'un coup de spatule nous atteignons la cabane de Baoude pour ensuite contourner le sommet de Clot la Chalp et rejoindre le chemin du retour agrémenté de quelques « variantes » que votre moniteur vous réserve !

Dénivelés : + 500 m et - 500 m Temps de ski : 4 h 30 à 5 h pour environ 12 km

Jour 4

La forêt de Marassan (1 820 m)

Court transfert à Aiguilles, chef-lieu de canton qui est le point de départ de cette belle randonnée en balcon sur la vallée principale du Queyras. Une première montée douce nous hisse sur la piste forestière qui nous permettra de traverser à flanc toute la belle forêt de Marassan, riche d'espèces d'arbres très variées et d'une faune qui ne rechigne pas à se montrer. La descente vers le fond de la vallée permet de découvrir les vestiges des premières remontées mécaniques de la station datant de 1936, époque où le ski commençait à devenir un « sport d'hiver » !

Dénivelés : + 300 m et - 300 m Temps de ski : 5 h pour environ 10 à 12 km

Jour 5

La vallée du col Agnel et la frontière italienne (2 600 m)

Un grand bol d'air en altitude pour cette randonnée vers l'Italie dont la montée emprunte pour partie la route d'été du col Agnel, l'un des plus hauts d'Europe. Les effectuons les premiers kilomètres sur une piste damée avant de bifurquer dans le fond d'un vallon sauvage dominé par de beaux pics à plus de 3 000 m. Une petite halte au refuge Agnel (2 480 m) nous redonnera le petit plus d'énergie pour rejoindre le col Vieux (2 806 m) ou le col Agnel (2 741 m) et jouir sans compter d'un panorama fabuleux sur les sommets de l'arc alpin et sur l'Italie.

Dénivelés : + 500 m et - 500 m Temps de ski : 5 h 30 pour environ 13 à 15 km

Jour 6

Le balcon des Aigues (2 150 m) sur la vallée de Molines - Saint-Véran

Au départ de Pierre Grosse, l'un des hameaux remarquables de la vallée par son habitat typique préservé, nous atteindrons entre prairies et mélézins lumineux la bergerie « des Serre » (2 117 m). Bien qu'enfouis sous la neige, les cabanes de berger, les parcs à moutons, sont autant de signes d'un pastoralisme bien vivant qui résonne sous nos spatules dans ce magnifique versant sud où l'homme est encore présent.

La descente par le Bois de Peyrola, l'une des très belles cembraie-mélézin du Queyras et royaume du Casse Noix Moucheté permet de rejoindre l'ancien canal de « Pierre Dimanche »

(1 820 m) puis le hameau de Gaudissard et enfin Pierre Grosse. Vous n'oubliez pas cet itinéraire sur les villages et hameaux suspendus de la vallée !

Dénivelés : + 300 m et - 300 m Temps de ski : 5 h pour environ 10 km

Jour 7

Fin du séjour après le petit-déjeuner

Transfert en bus local en gare de Montdauphin-Guillestre.

Départ de Saint-Véran selon les horaires 2020 (départ, arrivée en gare autour de 9 h 45 pour l'hiver 2019).

Avertissement

En fonction de la météorologie, des conditions d'enneigement ou pour toutes autres raisons indépendantes de notre volonté, nous pouvons être amenés à exceptionnellement modifier ce programme. Notre implantation locale au cœur du Queyras nous permet de répondre au mieux à ces contraintes sans nuire à l'intérêt de votre séjour.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous le dimanche soir à 18 h 30 au cœur du village de Saint-Véran, la plus haute commune d'Europe !

Rencontre avec votre moniteur et présentation du séjour.

Si vous arrivez en retard : en cas de retard de train ou sur la route, merci de prévenir Destinations Queyras au 06 74 38 89 59

Si vous arrivez en train

Arrivée en gare de Montdauphin-Guillestre, sur la ligne vers Briançon.

Informations et horaires : <https://www.oui.sncf/>

En venant du nord : liaison quotidienne par train couchette ou par TGV et TER :

- Train de nuit : Ligne Paris (gare d'Austerlitz) / Montdauphin - Guillestre
- Train de jour : Ligne Paris-Valence ou Paris-Grenoble puis correspondances pour Montdauphin-Guillestre (ligne vers Briançon). *Attention, évitez les propositions d'horaires vous faisant passer par Aix-en-Provence ou Marseille, beaucoup plus long.*
- Train de jour : TGV Ligne Paris – Turin. Arrêt Oulx
 - À Oulx, un car Zou (Région -sur réservation) vous amènera à Briançon (tarif (2020) : 12 € l'aller pour les adultes, 6 € de 5 à 12 ans). Durée du trajet d'Oulx à Briançon : environ 1 h. À réserver auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr. Ensuite le train vous permettra d'atteindre Montdauphin Guillestre.

En venant du sud : ligne Marseille-Briançon

De la gare au lieu de RDV

Depuis la gare vous pourrez utiliser les navettes régulières entre la gare et le Queyras. Les horaires 2021 ne sont pas encore disponibles à la période de conception de cette fiche.

- Basse saison : 1 liaison par jour en semaine (le matin), et 4 liaisons par jour du vendredi au dimanche
- Haute saison (vacances scolaires) uniquement : 4 liaisons par jour tous les jours

Nous vous invitons à consulter Zou lors de l'organisation de votre voyage et avant réservation de vos billets de train, au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr.

Nom de la gare pour votre recherche : MONT DAUPHIN / GARE SNCF

Accès à l'hôtel ou au gîte

Arrivée à Saint-Véran environ 1 h après le départ de la gare. L'arrêt du bus est à l'entrée du village à environ 600 m de l'hébergement. Vous pouvez utiliser la navette intra-village qui dessert les hébergements (voir avec le chauffeur) ou accéder à pieds à l'hôtel (environ 15 min de marche). Cette navette fonctionne en journée généralement entre 9 h et 16 h.

Si vous arrivez en voiture

Par le nord :

1ère possibilité : Emprunter le col du Lautaret par Bourg d'Oisans et la Grave. Rejoindre Briançon et suivre direction Gap (RN 94) jusqu'à Montdauphin puis Guillestre, porte d'entrée du Parc régional du Queyras.

2e possibilité : Depuis Grenoble par la Mure et Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN 94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

3e possibilité : Depuis Grenoble rester sur l'autoroute A51 direction Sisteron. Franchir le col de Lus-la-Croix-Haute, puis rejoindre Veyne, Gap. Ensuite suivre la direction Embrun par la RN94 puis Guillestre porte d'entrée du Parc régional du Queyras. Prendre la D902 puis suivre les indications « Stations du Queyras ».

4e possibilité : Par Chambéry – Autoroute de la Maurienne -Tunnel du Fréjus (au péage prendre un aller-retour valable 7 jours).

Au péage à la sortie du tunnel côté italien, continuer sur l'autoroute direction Turin. Sortir à Oulx et prendre direction Cesana – Sestriere - Col de Montgenèvre/Francia. Du col de Montgenèvre (frontière) vous gagnez Briançon puis Guillestre (1 h 30 min de trajet depuis le tunnel).

Par le sud :

Valence ou Sisteron - Gap - Embrun - Guillestre.

Depuis Guillestre, suivre la direction « Queyras » (D 902), puis la D 947.

Contact répondeur « État des routes »

Pour accéder au département des Hautes-Alpes vous pouvez consulter le 04 92 24 44 44 (équipements spéciaux obligatoires pour franchir certains cols : pneus neige ou chaînes)

Accès au Queyras

De Guillestre et la D 902 direction le Queyras. Remonter les gorges du Guil pour rejoindre Château-Queyras (forteresse) et Ville-Vieille (environ 20 km). Au carrefour giratoire (maison de l'Artisanat) tourner à droite en direction de Saint-Véran. (www.viamichelin.fr).

Accès au gîte

Lorsque vous arrivez au carrefour en aval du village (grand parking à droite de la route et magasin « La Carotto » à proximité) il vous faut emprunter la route sur votre droite pour atteindre l'hébergement. Il est interdit d'accéder au cœur du village en véhicule, nous vous conseillons de vous garer au parking proche de l'arrêt du bus situé à l'entrée du village à environ 300 m de l'hébergement. Vous pouvez utiliser la navette intra-village qui dessert les hébergements ou accéder à pieds au gîte (environ 10 min).

Possibilité de laisser votre véhicule à ce parking durant le séjour.

PETITS CONSEILS PRATIQUES

Nous rappelons aux utilisateurs des GPS routiers que certains itinéraires qui leurs sont indiqués ne sont pas praticables en hiver ! En effet les grands cols alpins ne sont pas déneigés l'hiver et restent donc fermés à la circulation. Il est par exemple impossible de rejoindre le Queyras depuis Briançon par le col d'Izoard entre le mois de novembre et le mois de mai.

Quel que soit l'itinéraire que vous empruntez l'hiver pour arriver dans les Hautes-Alpes, vous devrez prévoir des équipements spéciaux (pneus neige ou chaînes à disposition). Entraînez-vous à les mettre avant de partir.

Si vous roulez avec un véhicule diesel, nous vous conseillons d'effectuer votre plein à l'approche du Queyras où vous trouverez du carburant « grand froid ». Le diesel des stations-services éloignées des montagnes est rarement adapté pour supporter les températures froides des nuits en altitude !

Parking :

Vous pouvez laisser votre véhicule sur le parking à l'entrée du village durant le séjour ou sur le parking de la gare de Montdauphin-Guillestre si vous préférez utiliser la navette Zou pour accéder au Queyras.

Si vous venez en bus

Possibilité de rejoindre le Queyras en bus depuis Marseille et Paris.

- Les horaires depuis Paris :

Départs réguliers les vendredis / samedis / dimanches – 82€/trajet (Prix indicatif 2020).

- Les horaires depuis Marseille :

Départs réguliers les vendredis / samedis– 40€/trajet (Prix indicatif 2020).

Ces lignes seront effectuées avec des cars Grand Tourisme de dernière génération répondant aux normes Euros 5 et 6.

Plus de renseignements et réservation directement auprès du transporteur.

www.autocars-imberty.com

Taxi

Le Guilazur au 06 80 21 77 22

M. Durosne au 06 60 76 51 29 ou 06 15 37 28 67
Transports Petit Mathieu au 04 92 46 71 56 ou 06 07 83 93 58

DISPERSION

Fin du séjour le jour 7 après le petit déjeuner.

Pour les participants venus en train, transfert en bus local à la gare de Montdauphin-Guillevre

Retour à la gare

À la période où nous établissons cette fiche technique, les horaires de navettes pour l'hiver 2021 ne sont pas encore définis. Nous vous invitons à vous renseigner auprès de Zou au 0809.400.013 ou sur zou.maregionsud.fr lors de l'organisation de votre voyage.

Pour info, correspondances avec les lignes suivants :

- Ligne Paris / Lyon via Valence-Ville ou Valence TGV
- Ligne Paris / Lyon via Grenoble
- Ligne Marseille / Aix-en-Provence via Gap
- Ligne Grenoble
- Ligne Valence -Ville / Valence TGV
 - Ligne TGV Oulx – Paris via Briançon. Depuis le Queyras, un nouveau service d'autocar vous permet de rejoindre directement le Oulx. Prix : 27€ pour les adultes et 22€ pour les enfants de 3 à 10 ans. Réservation obligatoire : www.autocars-imberty.com – 04 92 45 18 11

Certains de ces trains circulent périodiquement, il est impératif de vérifier vos horaires de retour auprès de la SNCF au 36 35 ou www.oui.sncf).

FORMALITES

Durant la randonnée, vous devez être en possession des documents suivants :

- Carte d'identité en cours de validité ou Passeport.
- Carte vitale.
- Dépliant de votre assurance voyage reçu lors de votre inscription (si vous avez souscrit cette assurance auprès de nos bureaux) ou de votre assurance personnelle (numéro de contrat + numéro de téléphone).

NIVEAU

3 chaussures

Altitude globale : entre 1400 m et 2600 m

Durée moyenne des étapes : 5 h de ski et 10 à 15 km par jour

Dénivelé moyen : de 300 à 800 m par jour.

Altitude maxi de passage : 2 600 m

Nature du terrain : Terrain de moyenne montagne, routes et pistes forestières

Séjour nécessitant une condition physique normale et une pratique non débutante du ski de fond sur pistes tracées (niveau piste rouge). Avoir une petite pratique du « hors traces » est un plus ! 4 à 6 heures de ski alternant les pistes tracées et de longues parties en « hors traces »

Pour ce séjour il est indispensable de maîtriser le « pas alternatif » (ou style classique) ainsi que les techniques de descentes (chasse neige, demi chasse neige, pas tournant et conversion).

HEBERGEMENT

Deux formules d'hébergement vous sont proposées :

- **En gîte :** en chambres collectives de 4 à 5 personnes avec sanitaires sur le palier. Les draps et les serviettes ne sont pas fournis. Un bain norvégien est également à votre disposition.
- **En hôtel :** Hôtel agréable dans le village de Saint-Véran. Les draps et serviettes de bain sont fournis et les sanitaires sont privatifs. L'hôtel dispose d'un sauna.

Le repas et le petit-déjeuner sont préparés par nos hôtes. La restauration servie dans les gîtes d'étapes est équilibrée et variée. La cuisine est copieuse, traditionnelle et adaptée au programme des randonneurs.

Les repas froids pris au cours de la randonnée sont complets et composés de salade, viande ou charcuterie, fromage, fruit, biscuit... Ces pique-niques sont réservés auprès des hébergements ou préparés par l'accompagnateur à l'aide des commerces locaux.

TRANSFERTS INTERNES

Minibus

GROUPE

Départ assuré à partir de 2 participants

Le groupe est limité à 8 participants.

Ce nombre permet également une meilleure participation aux différents thèmes liés à la sécurité en montagne abordés par votre moniteur (la neige et les avalanches, exercice de recherche de victime, navigation hivernale, cartographie et initiation GPS).

Les circuits en petits groupes offrent de nombreux attraits. Nous bénéficions d'une meilleure convivialité au cours des randonnées ou lors des repas. L'utilisation d'un minibus permet une plus grande autonomie et de gagner du temps dans les différents transferts.

Sur ces itinéraires souvent en hors traces, avec de courts passages « techniques », il est souhaitable d'être un petit nombre de participants pour éviter un étirement trop grand du groupe et permettre une attention plus personnalisée de la part du guide. Il sera également plus à même de vous donner des informations détaillées ou de répondre à vos questions.

ENCADREMENT

Moniteur de ski de fond et de raid nordique

Professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Gérer au mieux le déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux aléas météorologiques, gestion de la nivologie, organisation d'un secours...
- Assurer la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faciliter l'approche du milieu montagnard et vous faire partager avec passion ses connaissances pour la nature.
- Être disponible et à votre écoute.

SÉCURITÉ

Les territoires de montagne éloignés des zones d'habitation restent souvent à l'écart de la couverture de la téléphonie mobile ou sont affectés par de nombreuses zones d'ombre imprévisibles. Pour se préserver de ces déconvenues et vous assurer une sécurité maximale, nos professionnels sont équipés de radio VHF autorisant un accès direct aux services de secours en montagne.

MATERIEL FOURNI

Cet itinéraire se déroule dans un massif alpin qui nécessite de s'équiper du matériel de sécurité lorsque l'on pratique le ski de randonnée ou la raquette. Pour votre sécurité, nous vous fournissons un DVA (détecteur de victimes d'avalanches) que vous porterez sur vous, accompagné d'une petite pelle à neige et d'une sonde que vous logerez dans votre sac à dos.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vêtements :

En randonnée le **principe des 3 couches** reste l'équipement conseillé pour votre confort et votre sécurité.

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste chaude en fourrure polaire
- une veste coupe-vent imperméable et respirante (type gore-tex)

En fonction de la météo et de l'effort, vous pourrez toujours choisir le concept le plus efficace. En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit d'ajouter la veste imperméable. Par grands froids, ou lors des pauses en altitude, la veste polaire est un complément indispensable sous la veste coupe-vent.

Prévoir des **vêtements qui sèchent rapidement** et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible. La sueur est l'ennemie du randonneur, surtout en hiver car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses.

Éviter les anoraks et **proscrire les combinaisons de ski**, trop chaud et encombrant.

L'équipement vestimentaire conseillé pour randonner

- 1 bonnet
- 1 paire de gants chauds (prévoir 1 paire de rechange)
- 2 tee-shirts manches courtes adaptés à l'effort (en matière respirante)
- 1 sous-pull à manches longues également adapté à l'effort
- 1 veste en fourrure polaire
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante avec capuche si possible (type gore-tex ou équivalent)
- 1 housse de protection du sac à dos pour le mauvais temps (souvent intégrée dans le sac)
- 1 pantalon adapté à la marche (pantalon type « jean » interdit car il gèle lorsqu'il est humide !)
- 1 surpantalon imperméable et respirant (type gore-tex ou équivalent)
- 1 caleçon chaud (il également être utilisé pour la soirée en refuge)
- 2 à 3 paires de chaussettes de randonnée, hautes et chaudes et adaptées à la marche
- 1 maillot de bain pour le bain norvégien

Le matériel indispensable

- **1 sac à dos de 30/35 litres** à armature souple, muni d'une ceinture ventrale
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type Vibram (Proscrire absolument les bottes et après-skis qui ne sont pas adaptées aux raquettes)
- 1 paire de guêtres hautes qui couvrent bien vos chaussures et le bas de la jambe
- 1 grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité.
- 1 thermos pour une boisson chaude obligatoire en hiver
- 1 petite boîte plastique hermétique, gobelet, couteau et fourchette pour les pique-niques,
- des vivres de course de votre préférence
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre votre argent, carte d'identité, carte bancaire, carte vitale, contrat d'assistance (le reste de vos papiers et clé de voiture peuvent être confié à l'hôtel durant le séjour)
- 1 couverture de survie
- papier toilette avec un petit briquet pour le brûler
- crème solaire et écran labial

Pour le soir à l'hébergement

- nécessaire de toilette
- vos affaires de rechange (sous-vêtements, pantalon, chaussures légères...)
- nécessaire de toilette et serviette de bain
- **1 drap de sac**

Pharmacie personnelle (votre guide à également une pharmacie collective)

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)

DATES ET PRIX

Du dimanche soir au samedi matin

	DATE DEPART		DATE DE FIN	Hôtel Chambre de deux	Gîte Chambre collective
Du	20/12/2020	au	26/12/2020	760,00€	655,00 €
Du	27/12/2020	au	02/01/2021	840,00€*	700,00 €
Du	03/01/2021	au	09/01/2021	760,00€	655,00 €
Du	10/01/2021	au	16/01/2021	760,00€	655,00 €
Du	17/01/2021	au	23/01/2021	760,00€	655,00 €
Du	24/01/2021	au	30/01/2021	760,00€	655,00 €
Du	31/01/2021	au	06/02/2021	760,00€	655,00 €
Du	07/02/2021	au	13/02/2021	805,00€	655,00 €
Du	14/02/2021	au	20/02/2021	805,00€	655,00 €
Du	21/02/2021	au	27/02/2021	805,00€	655,00 €
Du	28/02/2021	au	06/03/2021	805,00€	655,00 €
Du	07/03/2021	au	13/03/2021	760,00€	655,00 €

* Réveillon du nouvel an compris

Location du matériel de ski nordique (ski + chaussures + bâtons + peaux autocollantes)
+ 85 € (pour 5 jours)

LE PRIX COMPREND

- La limitation du groupe à **8 personnes maximum avec un minibus à disposition**
- La pension complète du dimanche soir au petit-déjeuner du samedi
- L'encadrement des randonnées par un moniteur nordique diplômé d'État
- La fourniture de l'équipement de sécurité (dva + pelle + sonde)
- Les transferts nécessaires aux randonnées
- La taxe de séjour

LE PRIX NE COMPREND PAS

- La location de l'équipement : bâtons + chaussures + skis + peaux autocollantes (70 € pour 5 jours)
- Le transfert entre la gare et l'hébergement A/R
- Les boissons et le vin pendant les repas
- Les assurances

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

La randonnée à ski nordique en hors traces ne permet pas seulement de continuer à skier lorsque les pistes damées s'arrêtent ! Elle nous ouvre un monde à part, fait de silence et de blanc. Un monde magique, mais aussi un monde dans lequel les règles sont bien différentes de celles de l'été. Nous tenons à vous faire partager le côté sportif et ludique de l'activité, tout en privilégiant la beauté de l'environnement, mais rappelez-vous que votre moniteur privilégiera toujours la sécurité du groupe.

LA PLACE FORTE DE MONT-DAUPHIN

Vauban a fait construire à partir de 1693, cette extraordinaire place forte en haute montagne sur un plateau dominant le confluent du Guil et de la Durance au débouché de la vallée du Queyras et du col de Vars.

Ensemble remarquable et entièrement préservé, Mont-Dauphin constitue l'archétype de place forte de montagne, avec son arsenal, ses deux magasins à poudre, ses casernes au rempart et son église, restée inachevée.

Le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire en juillet 2008 les fortifications de Vauban présentées par l'État français au titre du patrimoine mondial de l'Unesco.

Ce site fortifié présente une facette de l'œuvre de Vauban, complémentaire aux autres sites classés. Le choix des sites repose sur les critères suivants :

- représentativité de l'évolution du système de défense de Vauban, d'un type de fortification et d'un type de site géographique (bord de mer, plaine, montagne),
- état de conservation des fortifications et authenticité,
- environnement paysager, politiques de mise en valeur et de protection existantes.

INFORMATIONS SUR LE VILLAGE DE SAINT-VÉРАН

Saint-Véran, là où le coq picore les étoiles !

Perché à 2 042 mètres d'altitude, le village de Saint-Véran, « commune la plus haute d'Europe », profite comme le reste de la région du climat sec et ensoleillé des Alpes du Sud. Aujourd'hui, une trentaine d'enfants occupent les bancs des deux classes de l'école maternelle et primaire et le devenir des 290 âmes qui vivent toute l'année au village dépend évidemment du tourisme. Bien sûr, les activités agricoles et pastorales ont perdu de l'importance, mais elles permettent de conserver tous les aspects d'une localité rurale de montagne où l'artisanat est également très vivant.

- Un habitat unique en Europe :

Les constructions de Saint-Véran résultent de l'adaptation, dès le Moyen Âge, à la vie en haute altitude et sont un modèle unique de l'habitat alpin. Le rez-de-chaussée est construit en murs de pierre très épais et la partie supérieure appelée "fuste" est faite de troncs d'arbres empilés et croisés aux angles. Elle servait autrefois à faire sécher puis à abriter la récolte de fourrage pour nourrir les bêtes durant les longs mois d'hiver. Ce bâtiment est relié à un autre plus petit, en pierre, appelé le "Caset".

- Le pays des cadrans solaires :

On peut découvrir plus d'une vingtaine de cadrans solaires à Saint-Véran, certains datent de la période de la Renaissance et d'autres sont plus contemporains mais tous sont d'une richesse architecturale exceptionnelle. Les plus célèbres ont été réalisés de 1840 à 1845 par un artiste piémontais : Giovanni Francesco Zarbula.

Votre accompagnateur vous fera découvrir toutes les richesses de ce village lors d'une visite guidée. Pour en savoir plus : www.saintveran.com

CARTOGRAPHIE

Cartes TOP 25 IGN 3637OT et 3537ET et carte LIBRIS « Queyras Ubaye » au 1/60 000

INSCRIPTIONS, ANNULATIONS ET ASSURANCES

INSCRIPTIONS (Extrait de nos CGV)

Pour réserver votre séjour : Vous pouvez vous inscrire sur notre site internet en remplissant le formulaire en ligne ou en demandant notre bulletin d'inscription envoyé par mail ou par courrier.

Règlement : L'inscription devient effective après avoir rempli et signé la fiche d'inscription, et versé un acompte de **30% minimum du montant du séjour. Le solde sans rappel de notre part**, devra être réglé impérativement au plus tard **30 jours avant le départ**. Si l'inscription intervient moins de 30 jours avant le départ, elle devra être accompagnée de l'intégralité du montant du séjour. Une inscription non soldée dans les délais pourra être annulée sans rappel, l'acompte restant acquis à Destinations Queyras. La facture envoyée par mail lors du paiement de l'acompte tient lieu de confirmation d'inscription. Il ne sera pas envoyé de récépissé ou autres justificatifs lors du paiement du solde. Attention : n'envoyez jamais de chèque seul, sans bulletin d'inscription ou sans explication.

ANNULATION (Extrait de nos CGV)

DE NOTRE PART : DESTINATIONS QUEYRAS se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

DE VOTRE PART : Les retenues ci-dessous vous seront remboursées si vous remplissez l'une des nombreuses conditions de l'assurance-annulation, déduction faite du montant de la prime d'assurance et de la somme retenue pour frais de dossier. L'annulation devra nous être notifiée par téléphone ou mail et confirmée par mail. L'annulation sera effective à la date de réception du mail. Attention, pour que ces conditions d'annulation s'appliquent, vous devez avoir payé l'intégralité de votre séjour. À plus de 31 jours du départ, pour tout séjour hors aérien, si vous souhaitez changer de séjour ou de date, une somme forfaitaire de 30 € sera retenue par personne.

Pour tout séjour avec aérien ou bateau, le billet étant émis dès l'inscription et aux dates imposées par la compagnie pour certains types de tarifs, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100% du prix du billet avec les taxes, quelle que soit la date d'annulation de votre séjour. En cas de modification du billet du voyage, les conditions appliquées seront celles imposées par la compagnie aérienne, le participant devra s'acquitter d'une somme supplémentaire de 30€.

En cas désistement :

- A 31 jours et plus du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours du départ : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours du départ : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours du départ : 75 % du montant du séjour.
- La veille ou le jour du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

- De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
- De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
- A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Ne pourront prétendre à aucun remboursement :

- Les participants absents ou ne respectant pas les dates, heures ou lieux de rendez-vous.
- Tout participant interrompant un séjour de son fait.
- Tout participant contraint par l'encadrement d'interrompre son séjour pour cause de niveau technique ou physique insuffisant et compromettant la sécurité du groupe.

Si la météo, les conditions d'enneigement, le niveau des participants ou des événements imprévus l'imposent, particulièrement pour la sécurité du groupe, l'encadrement se réserve le droit de modifier le programme sans que les participants puissent prétendre à indemnité.

ASSURANCES (Extrait de nos CGV)

Vous avez l'obligation de souscrire une assurance rapatriement dès l'inscription de votre séjour. Si vous ne souscrivez pas celle que nous proposons, merci de nous faire parvenir l'attestation de votre assurance rapatriement.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

1. Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).
2. Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour)
3. Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + **extension COVID et autre épidémie / pandémie (4,3 % du montant du séjour).**

Que comprend l'extension COVID dans l'assurance multirisque à 4,3% ? : **Annulation :** L'annulation pour cause de COVID doit être déclarée dans le mois précédant le départ. **Assistance, rapatriement, frais de secours :** Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits) ; Soutien psychologique suite à mise en quarantaine ; Frais médicaux sur place ; Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €) ; Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : *Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n°4637 joint à votre dossier. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.*

Nos Conditions Générales de Vente peuvent être téléchargées directement sur notre site :

<https://www.randoqueyras.com/conditionsvente.html> ou vous sera envoyé lors de l'établissement de votre facture.

**DÉPOSEZ VOS AVIS SUR VOTRE SÉJOUR,
PARTAGEZ VOS PHOTOS ET VIDÉOS DE VOYAGE
SUR NOTRE SITE INTERNET,
SUR FACEBOOK, TWITTER OU SUR INSTAGRAM !!**



#destinationsqueyras

***CONTACT@RANDOQUEYRAS.COM
WWW.RANDOQUEYRAS.COM***

CONTACT

Destinations Queyras
8 route de la gare
05600 GUILLESTRE
Tel. (33) 04.92.45.04.29
Fax. (33) 04.92.45.00.49
contact@randoqueyras.com
www.randoqueyras.com

Agence de voyage N° IM005100004
SARL Randoqueyras au capital de 10 000 €
RCS Gap 484 591 235
RCP MMA 113.326.666
Garant : APS 15 avenue Carnot 75017 PARIS
Agrément Jeunesse et Sports 00598ET0048 -
SIREN 484 591 235 APE 633Z